

simple du reste et fort rationnelle : à savoir que , comme vraisemblablement le baron de Clermont ne voulut pas donner à Thierry (Terric) la forêt ou Sylve dans laquelle il prétendait s'établir » — (lisez *s'arrondir*, puisque les Chartreux auxquels il était venu se joindre l'habitaient depuis 1116), — « le prince allemand s'adressa au pape Alexandre III, qui, paraît-il, se gêna peu pour donner le lopin de terre qu'on lui demandait, et voilà les moines *légitimes* possesseurs du sol où ils s'étaient établis. »

La lice et sa compagne est un apologue de tous les temps....

On sait ce qui advint. Les Arsois, *donnés* aux Chartreux et troublés dans la possession des bois, s'émurent, se révoltèrent, commirent sans doute quelques actes de violence contre *leurs propriétaires*... Terric les fit mettre à la raison par la destruction de leur cité et de leurs personnes, et, là où il n'y avait plus matière à procès, par suite de l'anéantissement de l'une des parties, l'autre partie devint paisible possesseur du sol. Le bien *vacant* était devenu *domanial*....

Voilà, en quelques mots, ce qui dut se passer. Mais de là à faire intervenir le courroux céleste pour mettre les plaideurs d'accord, il y a à réfléchir ; et ce n'est pas ce que les chroniqueurs ont fait. Qui pourra jamais croire, parmi nous qui avons le bonheur de vivre à une époque où *l'on n'admet pas légèrement un miracle*, que Dieu, s'abaissant au niveau des petites passions de l'humanité, ait pu jamais consentir à prêter la main à ceux qui, sous prétexte de son service, venaient troubler de pauvres gens dans la jouissance plusieurs fois séculaire de leurs biens ? Cela était bon du temps des dieux du paganisme, qui étaient généralement d'assez mauvais drôles et dont on a pu dire que la vengeance était le souverain plaisir... Mais est-ce dans un exemple pareil qu'il faudrait aller rechercher cette *mystérieuse alliance de l'action divine et de la liberté humaine* qui est pour nous,